

# *Cas Clinique*

Pierre CHARLES

*juillet 2009*

## ÉDITORIAL

L'Institut la Conférence Hippocrate, grâce au mécénat du groupe de recherche SERVIER, contribue à la formation des jeunes médecins, et en particulier à la préparation au concours de l'Internat depuis 1982. Cette démarche repose sur deux éléments clés : une méthode de travail rigoureuse, et la consultation de documents de référence, désormais disponibles gracieusement sur internet. Les résultats obtenus par nos étudiants depuis 25 années (16 majors du concours, entre 90 % et 95 % de réussite et plus de 50 % des 100 premiers aux Épreuves Classantes Nationales depuis 2004) témoignent du sérieux et de la valeur de l'enseignement dispensé par les conférenciers à Paris, Lyon, Marseille, et Lille, dans chaque spécialité médicale ou chirurgicale.

L'équipe pédagogique de la Conférence Hippocrate propose désormais une rubrique de cas cliniques mensuels, répondant aux objectifs pédagogiques du deuxième cycle des études médicales, et qui a pour but d'optimiser votre préparation aux Épreuves Classantes Nationales, en vous permettant de vous familiariser avec la docimologie de l'épreuve.

Nous espérons vivement que ces cas cliniques vous seront pleinement profitables et nous vous souhaitons bon courage et bonne chance !

Walid Amara, Alain Combes  
et toute l'équipe pédagogique de l'Institut la Conférence Hippocrate.

Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite.  
Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteurs.



**L'INSTITUT LA CONFÉRENCE HIPPOCRATE**

**ORGANISE**

## **Deux Epreuves Classantes Nationales blanches (ECN)**

**Les samedi 09 et dimanche 10 janvier 2010  
Les samedi 13 et dimanche 14 mars 2010**

Ces épreuves se dérouleront simultanément à Paris  
et dans les facultés de médecine suivantes :

**Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand,  
Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice,  
Poitiers, Reims, Rennes, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse, Tours**

- **Chaque ENC blanches comportera 4 épreuves de 3 heures chacune :**
  - Samedi : 9h00 / 12h00 - 14h00 / 17h00
  - Dimanche : 9h00 / 12h00 - 14h00 / 17h00
  - 3 épreuves de 3 dossiers transversaux.
  - 1 épreuve de Lecture Critique d'Article.
- **Corrigés détaillés** distribués aux étudiants à l'issue des épreuves.
- **Classement National** de l'ensemble des candidats sous 15 jours sur internet :  
[www.laconferencehippocrate.com](http://www.laconferencehippocrate.com)
- **Le concours de janvier 2010** constituera l'épreuve de sélection pour le **tour de Printemps** de l'Institut la Conférence Hippocrate à Paris :
  - **Tour de printemps**, en février-mars-avril-mai (13 conférences) :  
1 conférence par semaine avec 5 dossiers pluridisciplinaires et transversaux

**Ouverture des inscriptions sur Internet en novembre 2009**

**Pour toute information**

**Paris : 01 47 07 13 46**

**Lille : 03 20 12 06 03**

**Lyon : 04 78 54 21 05**

**Marseille : 04 91 22 69 77**

## DOSSIER INTERNET

---

Vous êtes médecin généraliste à Mios dans les Landes et vous recevez en consultation Monsieur X... le 10 juillet 2007.

Il a 48 ans, est bûcheron et dit être en excellente santé puisqu'il ne va jamais chez le médecin. Il ne prend aucun médicament.

Il consulte car il est inquiet : il a été mordu par une tique il y a 48 heures et un de ses collègues de travail lui a dit qu'il pouvait attraper « des maladies ». Il vous dit qu'il a retiré la tique avec de l'éther le jour même de la morsure.

### Question n° 1

Décrivez votre examen clinique.

### Question n° 2

Citez les principales maladies transmises par les tiques en France.

### Question n° 3

Votre examen physique est normal. Quel est votre traitement ?

### Question n° 4

Monsieur X... revient vous voir le 25 juillet 2007 car il a une éruption cutanée. Il ne se plaint d'aucun autre symptôme.

Décrivez cette lésion (figure 1).

Quel est votre diagnostic ?



*Figure 1.*

### Question n° 5

Quels examens complémentaires demandez-vous ? Justifiez.

### Question n° 6

Quel est votre traitement (en sachant que Monsieur X... a fait un œdème de Quincke lors de la prise de pénicilline dans l'enfance) ?

### Question n° 7

Dans votre région, de nombreux agriculteurs ont été atteints par cette maladie et il s'agit d'une maladie professionnelle (tableau 5 bis du régime agricole).

Expliquez à votre patient les démarches administratives pour la déclaration d'une maladie professionnelle et à quoi la reconnaissance en maladie professionnelle donne droit.

### Question n° 8

Rédigez le certificat médical pour la déclaration de maladie professionnelle.



## CORRIGE DU DOSSIER

### QUESTION N° 1

● Interrogatoire .....	nc
– Antécédents médicaux, chirurgicaux : .....	nc
* Personnels .....	nc
* Familiaux.....	nc
– Facteurs de risques cardiovasculaires : .....	4
* tabagisme.....	2
* hypertension artérielle .....	nc
* hypercholestérolémie .....	nc
* diabète.....	nc
– Calendrier vaccinal .....	2
– Mode de vie : .....	nc
* consommation d'alcool .....	2
* situation familiale.....	nc
– Circonstances de survenue des piqûres, la durée du contact avec la tique et le nombre de piqûres.....	2
● Examen physique.....	nc
– Pression artérielle.....	2
– Examen neurologique.....	2
– Poids, Fréquence cardiaque, Température.....	nc
– Examen cutané :.....	nc
* recherche d'autres tiques .....	2
* érythème migrans .....	2
* lésions suspectes de carcinomes en zone photo exposée .....	1
– Auscultation cardiaque.....	1
– Palpation et auscultation des pouls périphériques .....	nc

### QUESTION N° 2

● Maladie de Lyme.....	4
● Fièvre Q .....	1
● Fièvre boutonneuse méditerranéenne.....	1
● Ehrlichiose.....	1
● Pathologies non spécifiques telles que les érysipèles dus à la contamination par un streptocoque lors de la piqûre par la tique.....	nc
● Babesiose.....	nc

**N.B. : La tularémie a une transmission essentiellement par contact avec des animaux infectés (lièvres, rongeurs) et la transmission par vecteurs comme les tiques est marginale.**

### QUESTION N° 3

● Vérification du statut vaccinal antitétanique et vaccination si nécessaire.....	4
● Pas de traitement antibiotique en prévention secondaire .....	4
● Education : .....	2

- Prévention des morsures de tiques : .....nc
- \* Port de vêtements longs .....2
- \* Répulsifs .....1
- \* Examen minutieux de la peau en fin de journée.....1
- \* Retrait des tiques avec une petite pince.....1
- \* Sans éther .....nc

**N.B. : Dans l'énoncé il est notifié que le patient a enlevé la tique avec de l'éther qui l'anesthésie et augmente de façon très sensible les risques de vomissement de la tique et donc de contamination. De plus il est important de mentionner que si le sujet est angoissé ou s'il n'est pas possible de le suivre médicalement sachant qu'il est asymptomatique, il peut être proposé un traitement antibiotique à base d'Amoxicilline ou de Tétracycline durant 10 jours.**

### QUESTION N° 4

- Eruption érythémateuse centrale .....2
- Entourée par une zone décolorée .....2
- Elle-même entourée d'un halo érythémateux (correspondant à la zone active).....2
- Il s'agit probablement d'un érythème chronique migrans .....3
- Dans le cadre d'une maladie de Lyme :.....3
- Au stade primaire.....3

**N.B. : L'aspect en cocarde observé ici n'est pas pathognomonique mais se voit également dans d'autres dermatoses telles que l'érythème polymorphe.**

### QUESTION N° 5

- Aucun .....5
- Car l'érythème chronique migrans est pathognomonique de la maladie de Lyme) .....3
- Et la sérologie peut être négative à ce stade précoce .....2

### QUESTION N° 6

- Ambulatoire.....1
- Doxycycline :.....3
- 200 mg par jour .....nc
- Pendant 14 jours.....1
- Mesures de photoprotection : .....3
- Vêtements longs .....nc
- Chapeau.....nc
- Crème solaire.....nc
- Surveillance : .....2
- Régression de la lésion cutanée .....nc
- Consultation rapide devant l'apparition d'une symptomatologie neurologique.....nc



**QUESTION N° 7**

- La déclaration doit être faite par le patient.....1
- Il doit envoyer à sa caisse de Mutualité sociale agricole : .....2
  - Une déclaration de maladie professionnelle .....1
  - Un certificat médical descriptif rempli par le médecin .....1
    - \* en double exemplaire .....2
  - Une fiche de paye de son dernier employeur .....2
- Et, ce dans un délai de 2 ans .....2
- Il aura droit à :
  - Une indemnisation de l'incapacité temporaire (s'il y en a une) : .....2
    - \* en nature (prise en charge des frais médicaux) .....1
    - \* en espèce (titre d'indemnités journalières si arrêt de travail).....1
  - Une indemnisation de l'incapacité permanente partielle IPP est peu probable dans ce cas car la forme de la maladie n'est pas sévère. L'IPP est directement liée à l'existence de séquelles, ce qui peut être le cas en l'absence de traitement mis en place suffisamment précocement, qui peuvent donner des séquelles neurologiques ou cardiaques. ....nc

**QUESTION N° 8**

Docteur XXX  
 N° d'ordre  
 Adresse

A Mios, le 25 juillet 2007

Je soussigné Docteur XXX, certifie avoir examiné Monsieur X..., exerçant le métier de bûcheron, et qui dit avoir été mordu par une tique le 10 juillet 2007 sur son lieu de travail. ....1

Il présente aujourd'hui un érythème chronique migrans permettant de suspecter une maladie de Lyme. ....1

Monsieur X. remplit toutes les conditions du tableau 5 bis du régime agricole des maladies professionnelles. ....2

Signature

**N.B. Si entête, date et signature présents.....1**

nc = non coté  
 Total..... 100 points

**Le corrigé a pour référence Borréliose de Lyme : démarches diagnostiques, thérapeutiques et préventives - 16<sup>ème</sup> Conférence de consensus en thérapeutique anti-infectieuse organisée par la SPILF le 13 décembre 2006**



**Référence programme Epreuves Classantes Nationales 2004 :**

- I-1-4 : Évaluation des examens complémentaires dans la démarche médicale : prescriptions utiles et inutiles.**
- I-1-8 : Certificats médicaux. Décès et législation. Prélèvements d'organes et législation.**
- I-7-101 : Pathologie d'inoculation.**
- I-7-108 : Environnement professionnel et santé. Prévention des risques professionnels. Organisation de la médecine du travail.**
- I-7-109 : Accidents du travail et maladies professionnelles : définitions.**